



TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

Ordre du jour :

⇒ Point n° 1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 15.10.15

Finances :

⇒ Point n° 2 : Débat d'Orientation Budgétaire

⇒ Point n° 3 : Grille Tarifaire de la Redevance Incitative 2016

⇒ Point n°4 : Demande de Subvention pour les travaux du quai de transfert de MASSUGAS

⇒ Points d'information : Marché de Collecte, rapport des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

⇒ Questions Diverses

L'an deux mil quinze, le dix-neuf novembre à 18 heures 00, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la Salle polyvalente de MASSUGAS, sous la présidence de M. Sylvain MARTY.

Date de la convocation : 13 Novembre 2015

Membres en exercice : 119

Membres présents : 79

Pouvoirs : 2

Le quorum est atteint, ce comité syndical peut valablement délibérer.

Monsieur MARTY ouvre la séance à 18h07.

Présents :

Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde : JAUTARD Gilles, DUCASSE Jacky, DE RONNE Orande, TRENTIN Jean-Claude, LAFINEUSE Rémi, BEYRIE Yves, MARTY Bruno, DESPUJOLS Michel, DEHEAULME Isabelle, PLAT Bernard, GAURON Sarah, LAVERGNE Pascal, LALAGUE Joëlle, ARTERO Hervé, BOUILLAC Gilles, VILETTE Roger, NICOLLE Daniel, CASTAGNET Bernard / **Communauté de Communes du Grand St Emilionnais** : CHADAPEAUD Guy, LAURET Bernard / **Communauté de Communes du Sauveterrois** : BENEY Régis, MIGAUD François, MARNIESSE Denis, ROBERT Frédéric, BIDOUSSE Claudette, HATRON Valérie, YON François, LASSON Jérémie, ACENA Xavier, VECCHIATO Fabien, BOUDIGUE René, CHARENTON Michel, SALAGNAC Pascal, PEYRE François, DUBOS Jean-Claude, BLANCHEREAU Claude, SOUHAI Michel, BRIS Daniel, LABORDE Thierry / **Communauté de Communes de Montaigne Montravel** : MARTY Sylvain, MEYROU Cédric, LEGOUTIERES Alain, REY Jean-Louis, LACOSTE Robert, LAPERROUSAZ Patrick, GALLOT Christian / **Communauté de Communes de Castillon Pujols** : DUCOUSSO Jean-Claude, DUVIGNEAU LOBRE Didier, VIGNE Claude, BOURDIER Christian, BLANC Bernard, PLANTEVIN Denis, LAVIGNAC Marie-Claude, ZAMPARO Isabelle, DELGUEL Jean-Claude, BRACHET Marysse, REBILLOUT Christian, LEPETIT Nathalie, NEUVILLE Alain, VIANDON Frédéric, GRANEREAU Patrick, JOUANNO Jean, THIBEAU Daniel, CESAR Gérard / **Communauté de Communes du Pays Foven** : BOULEAU Jacques, DARRIEUTORT Serge, CONORD Diana, LAVOIR Denis, REBEYROLLE Jean-Jacques, BOURDIL Jean-Michel, CAMBECEDES Jacques, LACHAIZE Yolande, POUPIN Annie, LA SALMONIE Jacques, BLONDY Pascal, SERVANT Jacques, NAUDON Jean-Pierre, VACHER Jean-Claude, VALADE Jean-Luc, REGNER Jean **Communauté de Communes du Brannais** : DUVERGE Bernard

Absents :

Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde : BARBE Isabelle, LABADIE Christophe, ROBERTS Amanda, REMAUT Alain, COUSIN Philippe, ESPAGNET Didier, ARMELLIN Robert, MALLANDIT SALLAUD Christian, CARNELOS Christophe / **Communauté de Communes du Grand St Emilionnais** : FENELON Daniel, BIGOT Patrick, GUIMBERTEAU Yannick, DUBOUDIN Dominique / **Communauté de Communes du Sauveterrois** : FOUILHAC Christiane, LANGEL Christophe, PRA Jean-Marc, MACIAS Chantal, VIAUD Jean-Marie, DUPRAT Jean-Luc, BOTTEGA Joseph, REBILLOU Bernard, BONNAMY Nicole, SAUTS Laurent, AUBERT Daniel, BOUSCARY Emile / **Communauté de Communes de Castillon Pujols** : TRAVANUT Jean-Paul, ZECCHINI Alphonse, LASSUS Philippe, GAUTHIER Pierre, DUMARTIN William, MATHIEU Jean-Jacques / **Communauté de commune du Pays Foven** : BELLECULEE David, BASSET Jean-Michel, COQUET Didier, HOSPITAL Patrick, CILIENTO François / **Communauté de Communes de Montaigne Montravel** : TONNEAUT Philippe / **Communauté de Communes du Brannais** : FALGUEYRET François



TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

Le Président précise que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il remercie les membres d'être présents.

Il excuse les membres qui n'ont pas pu être présents.

Monsieur MARTY interroge l'assemblée pour désigner un secrétaire de séance, M. Jean-Claude DELGUEL, Vice-Président se porte volontaire.

Point n° 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 Octobre 2015

Monsieur MARTY demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 15 Octobre 2015.

Aucune remarque n'étant soulevée le procès-verbal est adopté, à l'unanimité.

Finances

Point n° 2 : Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Monsieur MARTY explique que le chapitre des charges générales est en hausse entre 2014 et 2015. Cette augmentation est due à la réalisation du marché de communication et aux nombreuses réparations sur le matériel roulant.

En ce qui concerne les charges de personnel entre 2014 et 2015, en augmentation également du fait de l'arrivée d'une responsable administrative et du recrutement d'agents en renfort sur le service Redevance Incitative.

L'année 2016 devrait intégrer une tendance à la hausse liée uniquement à l'évolution du GNT (glissement vieillissement technicité).

Au chapitre lié aux prestations de service, Monsieur MARTY explique que la renégociation du marché de collecte a entraîné une baisse de 730 000€ entre l'année budgétaire 2014 et le prévisionnel de fin 2015 et ses modifications de service en cours d'exercice.

Cette baisse sera confirmée entre 2015 et 2016, l'estimatif du marché de collecte en 2016 étant de 2 595 000 € contre 3 611 000 € en 2014 confirmant l'économie d'1 M € escomptée en année pleine.

Il précise que l'augmentation du chapitre de dotation aux amortissements est liée aux immobilisations sur les bacs de tri.

Monsieur MARTY expose que la facturation forfaitaire émise était de 5 815 000 € en juin 2015 portant l'appel global de 2015 à 6 615 000 € desquels il convient d'ôter les non recouvrements et annulatifs (estimés à 130 000 € d'annulatifs et un taux de recouvrement à 93 %) portant l'estimatif de recettes globales à 6 060 000 €.

Il spécifie également que la tendance entre 2014 et 2015, pour les recettes de valorisation de matériaux se situait à la baisse compte tenu du cours des matériaux et de la baisse des tonnages qui devrait se stabiliser en 2016.

Monsieur MARTY précise que suite à la réunion du 25 septembre dernier avec les Présidents de Communautés de Communes, une étude sur la collecte hebdomadaire a été réalisée. Il explique que ce changement en période estivale engendrerait une dépense supplémentaire de l'ordre de 180 000 €. Il précise également que l'augmentation de la grille n'étant pas à prévoir, le budget de l'USTOM ne pouvait pas se permettre d'absorber cette dépense supplémentaire et de ce fait d'autres pistes seraient explorées.

Il précise que la baisse des levées, après analyse des statistiques, est liée davantage à l'augmentation des tarifs qu'au changement de fréquence de collecte.

Monsieur MARTY soumet une piste d'évolution, en proposant aux usagers l'achat de sacs prépayés disponibles en déchèterie, avec l'installation de points d'apport volontaire sur les déchèteries du territoire, permettant à toutes personnes de pouvoir se débarrasser de leurs sacs prépayés dans des endroits spécifiques sans devoir les stocker durant 15 jours.

Les membres de l'assemblée sont favorables à ce que les services de l'USTOM examinent cette proposition.

Monsieur LAVERGNE soulève le problème de la commune de Monségur, collectée une fois tous les 15 jours, malgré la typologie de la bastide. Il demande à ce que, comme Sauveterre, Monségur centre soit collecté une fois par semaine.

Monsieur MARTY propose d'acter le passage à une collecte hebdomadaire sur la commune de Monségur. Il précise toutefois, qu'un travail sur l'implantation de points d'apport volontaire doit être réalisé pour optimiser le service de collecte en concertation avec les communes.

De nombreux délégués soulignent le manque de civisme des usagers et la recrudescence des dépôts sauvages sur le territoire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Réalisations 2014	Budget 2015	Prév. Réalisations 2015	Budget 2016
DEPENSES					
011	Charges Générales	638 032,32 €	1 000 665,84 €	800 000,00 €	800 000,00 €
	Marchés de prestations	6 477 611,79 €	5 713 178,64 €	5 283 336,37 €	4 965 114,52 €
	Sous-Total 011 :	7 115 644,11 €	6 713 844,48 €	6 083 336,37 €	5 765 114,52 €
12	Charges de Personnel	1 222 457,95 €	1 380 000,00 €	1 380 000,00 €	1 430 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	28 301,86 €	81 400,00 €	40 000,00 €	45 000,00 €
66	Charges Financières	35 064,60 €	38 500,00 €	32 700,00 €	55 000,00 €
67	Charges Exceptionnelles	12 315,42 €	20 500,00 €	2 017,00 €	10 000,00 €
68	Provisions pour risques et charges	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
042	Dotations aux amortissements	353 386,07 €	360 000,00 €	359 869,80 €	543 392,49 €
022	Dépenses imprévues		43 864,02 €		
023	Virement à la section d'Investis	0,00 €	1 491 251,85 €	0,00 €	
		8 767 170,01 €	10 209 360,35 €	7 897 923,17 €	7 898 507,01 €
RECETTES					
74	CDC- appels 2014 sur pdt recouvré	3 940 894,92 €	6 192 507,00 €	6 060 007,00 €	6 192 507,00 €
	CDC -appel 2014 en RAR après annulatifs	600 000,00 €			0,00 €
	Facturation non réalisée ("1 bis")	200 000,00 €			0,00 €
	Facturation à réémettre sur annulatifs	60 000,00 €			0,00 €
	Facturation levées supplémentaires	500 000,00 €			0,00 €
	Redevance Spéciale	349 885,40 €		0,00 €	
	Subvention ADEME	341 696,46 €		0,00 €	
	emballages/Eco DDS/Eco-folio/Eco-Mobilier	1 103 166,10 €	1 350 000,00 €	1 030 185,27 €	1 311 000,00 €
	Recettes de valorisation	424 440,11 €		407 520,04 €	
	Remboursements sur CAE	180 057,83 €	150 000,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €
Sous-Total 74 :		7 700 140,82 €	7 692 507,00 €	7 687 712,31 €	7 693 507,00 €
70	Produit des services dont facturations	52 567,84 €	45 500,00 €	51 200,00 €	40 000,00 €
73	Impôts et taxes		0,00 €		0,00 €
013	Remboursements sur rémunération	107 347,41 €	40 500,00 €	105 250,00 €	105 000,00 €
75	Autres revenus dont accès déchetterie	69 785,72 €	75 160,00 €	62 679,23 €	60 000,00 €
76	Produits financiers	42,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	56 612,85 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €
002	Solde cumulé reporté		2 355 693,35 €		
		7 986 497,60 €	10 209 360,35 €	7 906 921,54 €	7 898 507,00 €
Résultat de fonctionnement :		-780 672,41 €		8 998,37 €	
Solde cumulé :		2 308 245,75 €		2 364 691,72 €	

SECTION d'Investissement		Réalisations 2014	Budget 2015	Prév. Réalisations 2015	Prév Budget 2016
DEPENSES					
16	Emprunts et assimilés	95 656,35 €	150 536,90 €	150 378,89 €	165 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	101 960,00 €	70 000,00 €	60 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	133 368,02 €	2 021 944,36 €	1 500 000,00 €	148 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	920 544,48 €		565 000,00 €
020	Dépenses imprévues d'Investissement		152 000,00 €		
		229 024,37 €	3 346 985,74 €	1 720 378,89 €	938 000,00 €
RECETTES				***	
13	Subventions d'investissement	20 379,14 €	0,00 €	0,00 €	
10	Dotations et Fonds de réserve	65 554,00 €	20 000,00 €	20 980,00 €	209 607,51 €
040	Amortissements	353 386,07 €	360 000,00 €	359 869,80 €	543 392,49 €
27	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	165 000,00 €
16	emprunts et assimilés	20 000,00 €	1 220 000,00 €	1 220 000,00 €	20 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 491 251,85 €		0,00 €
001	Excédent d'investissement reporté		255 733,89 €		
		459 319,21 €	3 346 985,74 €	1 600 849,80 €	938 000,00 €
	Résultat d'Investissement :	230 294,84 €		-119 529,09 €	0,00 €
	Solde cumulé :	255 733,89 €		136 204,80 €	
	** non calculé à ce jour				
	*** hors passage à TVA et FCTVA anticipé				
	Investissements à discuter-Solde sous réserve de la fin d'année budgétaire 2015 : 773 000 €				

Concernant le Débat d'Orientation Budgétaire de la Recyclerie, Monsieur MARTY indique que la structure s'équilibre et qu'environ 30 000 € par an peuvent être dégagés en investissement.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		Réalisations	BP 2015+BS 2015	Total Prévisionnel	Prévisionnel 2016
011	Charges Générales	76 810,72 €	79 400,00 €	46 000,00 €	65 000,00 €
012	Charges de Personnel	293 518,99 €	291 900,00 €	226 249,00 €	260 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 549,19 €	5 700,00 €	5 660,00 €	6 000,00 €
66	Charges Financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges Exceptionnelles	610,50 €	4 500,00 €	0,00 €	1 600,00 €
042	Dotations aux amortissements	40 660,46 €	41 400,00 €	35 229,11 €	41 400,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement		17 800,00 €		
023	Virement à la section d'Investissement	0,00 €	54 532,02 €		
		417 149,86 €	495 232,02 €	313 138,11 €	374 000,00 €
RECETTES de FONCTIONNEMENT		Réalisations	BP 2015+BS 2015	Total Prévisionnel	Prévisionnel 2016
70	Produit des services	120 141,61 €	130 000,00 €	90 180,17 €	96 000,00 €
74	Dotations et Participations	99 935,10 €	101 000,00 €	95 053,41 €	110 000,00 €
013	Remboursements sur rémunération	8 078,77 €	15 900,00 €	14 594,73 €	8 000,00 €
75	Autres revenus	184 061,03 €	151 800,00 €	158 683,27 €	160 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté		96 532,02 €		
		412 216,51 €	495 232,02 €	358 511,58 €	374 000,00 €
	Résultat du Compte Administratif 2014 :	-4 933,35	Solde Prévisionnel : 45 373,47 €		
	Résultat reporté :	101 465,37			
	Solde :	96 532,02			

DEPENSES d'INVESTISSEMENT		Réalisations	BP 2015+BS 2015	Total Prévisionnel	Prévisionnel 2016
20	Immobilisations incorporelles	598,00 €	20 000,00 €	4 733,34 €	5 400,00 €
21	Immobilisations Corporelles	10 377,02 €	98 980,23 €	37 135,67 €	3 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	98 300,00 €	15 000,00 €	33 000,00 €
27	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues d'Investissement		13 000,00 €	0,00 €	
		10 975,02 €	230 280,23 €	56 869,01 €	41 400,00 €
RECETTES d'INVESTISSEMENT		Réalisations	BP 2015+BS 2015	Total Prévisionnel	Prévisionnel 2016
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations et Fonds de réserve	14 205,00 €	1 340,00 €	1 730,00 €	0,00 €
040	Amortissements	40 660,46 €	41 400,00 €	35 229,11 €	41 400,00 €
021	Virement de la section d'Investissement	0,00 €	54 532,02 €	0,00 €	
001	Excédent antérieur reporté		133 008,21 €	0,00 €	
		54 865,46 €	230 280,23 €	36 959,11 €	41 400,00 €

Résultat du Compte Administratif 2014 : **43 890,44** Solde Prévisionnel : - 19 909,90 €

Résultat reporté : **89 117,77** * sous réserve du chiffrage des travaux toiture

Solde : **133 008,21**

RAR Dépenses à intégrer au BS :

- Après avoir débattu, le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire

Point n° 3 : Grille Tarifaire de la Redevance Incitative 2016

Monsieur MARTY présente la grille tarifaire de la Redevance Incitative 2016.

Après présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, il propose de voter une grille pratiquement identique à celle de 2015. En effet, il précise qu'il est proposé de supprimer la part d'abonnement pro sans bac. Il explique que cette facturation, non justifiée crée un certain nombre de réclamations pour un montant de recettes annuelles d'environ 80 000 €.

Monsieur MARTY explique que cette baisse de recettes sera compensée par l'assujettissement du Budget Principal à la TVA.

Il spécifie également que la grille devra être à nouveau votée lors du passage à la TVA pour présenter un taux de 10 %, pour les particuliers aucun changement de tarif, taux inclus dans le tarif actuel, alors que pour les professionnels assujettis à la TVA une augmentation de 10 % est envisagée, ces derniers récupérant la TVA.

HABITATS INDIVIDUELS et COLLECTIFS			
	<i>volume bac et sac (litres)</i>	Part fixe (incluant abonnement + forfait 18 levées)	Part variable (levée supplémentaire)
Bacs pucés	90	140,60 €	2,70 €
	120	156,80 €	3,60 €
	240	221,60 €	7,20 €
	340	275,60 €	10,20 €
	660	448,40 €	19,80 €
	770	507,80 €	23,10 €
SACS prépayés*	50	1 personne au foyer : 129,50 € 2 personnes au foyer : 167 € 3 personnes au foyer : 204,5 € 4 personnes au foyer : 242	Prix unitaire du sac 1,50 €
PROFESSIONNELS et ADMINISTRATIONS			
	<i>volume bac et sac (litres)</i>	Part fixe (incluant abonnement + forfait 18 levées)	Part variable (levée supplémentaire)
Bacs pucés (1 abonnement Par bac)	90	198,60 €	2,70 €
	120	214,80 €	3,60 €
	240	279,60 €	7,20 €
	340	333,60 €	10,20 €
	660	506,40 €	19,80 €
	770	565,80 €	23,10 €
SACS prépayés	50	1 rouleau (25 sacs) : 187,50 € 2 rouleaux (50 sacs) : 225 € 3 rouleaux (75 sacs) : 262,5 € 4 rouleaux (100 sacs) : 300	Prix unitaire du sac 1,50 €

Monsieur MARTY demande à l'assemblée de procéder au vote de la grille comme susmentionnée.

Pour : 80

Contre : 1

Abstention : 0

⇒ Le Comité Syndical, à la majorité, accepte de voter la grille tarifaire présentée ci-dessus et acte l'arrêt de la tarification des professionnels sans bacs.

Point n° 4 : Demande de subvention pour les travaux du quai de transfert de MASSUGAS et des déchèteries

Monsieur MARTY notifie qu'un projet de rénovation du site de MASSUGAS sera présenté lors d'un prochain Comité Syndical.

Il précise que l'USTOM souhaite solliciter une demande de subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'ADEME pour ces travaux.

Pour : 81

Contre : 0

Abstention : 0

⇒ Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à demander une subvention auprès des différentes organisations.

Questions Diverses

Monsieur MARTY indique que suite à la problématique du service client rendu par l'USTOM, aux nombreuses réclamations, une délégation composée de Mme POUPIN, M. LAPERROUSAZ, M. BERNIS et lui-même s'est rendue à LYON pour visiter une plateforme spécialisée.

Il explique que cette entreprise gère depuis environ 10 ans un service client lié à la tarification incitative d'environ 700 000 usagers.

Monsieur MARTY donne la parole à Mme POUPIN afin qu'un compte rendu de cette visite soit fait aux membres de l'assemblée.

Mme POUPIN précise que le service, géré par l'USTOM, rencontre des soucis au niveau du suivi client, entraînant le mécontentement des usagers.

Elle précise que la plateforme de plastic omnium ; située à Lyon, propose une multitude de services permettant d'apporter des réponses précises et rapides aux usagers.

Monsieur MARTY précise que le mécontentement des usagers est lié au temps d'attente avant de pouvoir avoir une réponse. Ce temps d'attente étant souvent lié aux grands nombres d'appels, mais que l'USTOM ne peut pas mettre des moyens humains supplémentaires sur ce service. Il indique que sur cette plateforme à certains moments de l'année, 25 personnes à temps plein peuvent gérer les usagers de l'USTOM en période de facturation contre 2 personnes en période plus calme.

Monsieur MARTY précise, suite à la question d'un délégué, que le service de Redevance Incitative compte 2 fonctionnaires et 4 contractuels. Il précise que malgré la possible externalisation de la redevance Incitative, 2 agents à temps plein devront continuer le travail de mise à jour du fichier et de suivi des annulatifs avec les trésoreries.

Monsieur MARTY reconnaît le travail important fourni par les agents de l'USTOM depuis 1 an mais il précise que le manque de moyens matériels ne peut permettre d'égaliser une qualité de service client identique à une plateforme spécialisée.

Monsieur MARTY précise que le nouveau site internet sera bientôt en ligne, permettant de remplir en direct les demandes de changement de situation.

Monsieur MARTY indique que les services sont en attente de la proposition commerciale sur cette externalisation de service et qu'une nouvelle discussion aura lieu en Comité Syndical sur ce sujet.

Monsieur VIANDON intervient afin de préciser l'insatisfaction des usagers quant aux fermetures récurrentes des déchèteries.

Monsieur MARTY indique qu'une étude comparative est en cours pour l'éventuelle externalisation du service transport ou pour l'achat de véhicules permettant d'apporter un service de qualité aux usagers.

Il précise que l'ordre de jour étant épuisé, aucun délégué ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 19h50.

Le Président,

Sylvain MARTY